

# Les produits structurés séduisent de plus en plus d'investisseurs



© 2025 Les Echos Publishing

Afin de dynamiser et de diversifier un contrat d'assurance-vie, les épargnants peuvent notamment faire appel aux produits structurés. Des supports qui séduisent de plus en plus d'investisseurs. En effet, d'après les derniers chiffres de Hilbert Investment Solutions, les produits structurés ont vu leur volume progresser de 17 % en 2024, à 45 milliards d'euros en France (soit +30 milliards d'euros en l'espace de 4 ans).

Présentation de cette solution d'investissement qui allie sécurité et performance.

## Vous avez dit produits structurés ?

Appelé également fonds à formule, un produit structuré est un support d'investissement dont la durée est connue à l'avance et qui est généralement constitué de deux composantes. Une composante obligataire qui vient, le plus souvent, assurer une protection du capital, et une composante optionnelle qui repose sur une hypothèse de rendement liée à l'évolution d'un indice boursier ou d'un panier d'actions (sous-jacent). À l'arrivée de l'échéance, la valeur de remboursement du fonds sera déterminée en fonction de la performance réalisée par le sous-jacent.

À noter qu'il existe un important panel de produits structurés. Des fonds conçus selon différents critères : durée, sous-jacent, formule de calcul de la performance... En outre, certains fonds proposent des garanties comme un remboursement du capital investi en cas d'évolution défavorable des marchés financiers. On parle alors de fonds à capital garanti. Cependant, en cas de progression du fonds, le rendement pourra être plafonné. D'autres fonds, dits « à capital protégé », garantissent une partie seulement du capital de l'investisseur (par exemple, garantie à hauteur de 90 % du capital investi). En contrepartie, le fonds offre, en cas de marchés haussiers, des perspectives de rendement supérieures.

**Précision** : ces garanties n'ont plus cours lorsque l'investisseur revend ses titres avant la date de remboursement prévue.

## **Pour qui ?**

Produits destinés d'abord aux investisseurs aguerris, les produits structurés tendent à se démocratiser. Concrètement, ces supports d'investissement trouvent leur place dans une optique de diversification d'un contrat d'épargne. Des supports qu'il est possible de rencontrer dans le cadre de l'assurance-vie (unités de compte), du Plan d'épargne en actions, du Plan d'épargne retraite et du compte-titres. Sachant que c'est la fiscalité de l'enveloppe qui accueille les fonds structurés qui s'applique.

Attention toutefois, les produits structurés sont des produits complexes qui s'adressent aux investisseurs ayant conscience des risques associés à ces fonds. Il peut s'agir d'un risque à l'échéance lorsque le sous-jacent a évolué défavorablement, occasionnant ainsi une perte en capital ou un remboursement minimal. Des risques de change lorsque le produit est basé sur un sous-jacent libellé dans une devise étrangère et qu'il n'a

pas été prévu de couvertures de change. Ou encore un risque de liquidité. Il se produit lorsque l'investisseur, souhaitant céder ses titres, se heurte à une difficile revente de ses positions sur le marché secondaire.

© 2025 Les Echos Publishing